



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES VERBAL N° 09

Réunion restreinte du : 14 janvier 2020

A : 14h00

Lieu : Bois Guillaume

Présidente : Mme Françoise PORTELLO.

Membre participants : Mme Marie Yvonne BEUDIN, M. Philippe GRISEL.

§§§§

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Féminines sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

CIVILITES

VOEUX

La Commission Départementale des Compétitions Féminines adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année au Président du D.F.S.M, aux membres du Comité de Direction, aux Présidents et membres des commissions du D.F.S.M., au personnel administratif, aux éducateurs, aux bénévoles ainsi qu'à tous les amateurs du ballon rond.

§§§§

HOMOLOGATIONS

CHAMPIONNAT U18 FEMININ

Match de rattrapage

Poule A

US LUNERAY / EU FC du 05 novembre 2019 joué le 11 janvier 2020

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.



CRITERIUM SENIOR FEMININ

Matchs de rattrapage

Poule A

FC NEUFCHATEL EN BRAY 1 / ES GERPONVILLE VALMONT

AS LE TREPORT / CANY FC

Les rencontres du 15 décembre 2019, jouées le 05 janvier 2020 sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

CANY FC / FC NEUFCHATEL EN BRAY 1 du 1^{er} décembre 2019, joué le 12 janvier 2020

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

ENT. VIENNE ET SAANE ETTOUTEVILLE YVE / USFFECAMP du 15 décembre 2019 joué le 11 janvier 2020

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.,

Poule B

A LE HOULME BONDEVILLE FC / FC LOUVETOT du 1^{er} décembre 2019, joué le 11 janvier 2020

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

FC NEUFCHATEL EN BRAY 2 / FC SOMMERY du 1^{er} décembre 2019, joué le 12 janvier 2020

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

US DE LA PRESQU'ILE / YERVILLE FC

FC LOUVETOT / FC LE TRAIT DUCLAIR

CAUDEBEC SAINT PIERRE / FC NEUFCHATEL EN BRAY 2

AS GOURNAY EN BRAY / FC SOMMERY (inversée)

Les rencontres du 15 décembre 2019, jouées le 05 janvier 2020, sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Poule C

AS PETIVILLE / FC GRUCHET du 15 décembre 2019, joué le 05 janvier 2020

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

FC GRUCHET / JS SAINT LEONARD 76 du 06 octobre 2019, joué le 12 janvier 2020

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

§§§§



ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE LA DEUXIEME PHASE

CLOTURE DE LA PREMIERE PHASE

CHAMPIONNAT U18 FEMININ

Sous réserve des procédures en cours, la Commission procède à l'homologation des classements ci-dessous :

Poule A

- 1) O PAVILLAIS 20 Points
- 2) YVETOT AC 17 Points
- 3) ENTENTE TREPORT NORMANDEDE 14 Points
- 4) EU FC 11 Points
- 5) US LUNERAY 7 Points
- 6) ENT.J3S SOMMERY 4 Points

Poule B

- 1) FUSC BOISGUILLAUME 13 Points (Différence. 29)
- 2) ESM GONFREVILLE 13 Points (Différence 10)
- 3) FC ROUEN 1899 13 Points (Différence. 7)
- 4) AS MONTIVILLIERS 7 Points
- 5) GRAND QUEVILLY FC 4 Points
- 6) O H TREFILERIES NEIGES 0 Point

En raison du désengagement de 3 équipes en 1^{ère} phase, d'un forfait général et du désengagement d'une équipe en 2^{ème} phase, ce qui réduit le nombre d'équipes à 10 dans ce championnat, la Commission a décidé d'adapter le règlement qui stipulait que les 4 équipes de tête de chaque groupe formaient la poule D1 à 8 équipes en match aller et de procéder comme écrit ci-dessous :

- Considérant les contraintes du calendrier fixant au 1^{er} février 2020 la première journée de la deuxième phase pour la poule D1 et au 07 mars 2020 pour la poule D2,
- considérant les positions au classement définitivement acquises pour la constitution des poules D1 et D2,
- considérant le courriel de l'US LUNERAY du 27 décembre 2019 souhaitant ne pas participer à la deuxième phase,

La Commission :

- décide de retenir définitivement en son état actuel, le classement arrêté au 12 janvier 2020,
- retient les 3 équipes de tête de la poule A et les 3 équipes de tête de la poule B pour constituer la poule D1 à 6 équipes en match aller/retour,
- répartit les autres équipes en une poule D2 à 4 équipes en match aller/retour.



COMPOSITION DES GROUPES DE LA DEUXIEME PHASE :

U18 DEPARTEMENTAL 1

O PAVILLAIS, YVETOT AC, ENT.LE TREPORT NORMANDE MESNIL REAUME, FUSC BOIS GUILLAUME, FC ROUEN 1899, ESM GONFREVILLE L'ORCHER.

Calendrier des rencontres

J 01	01/02
J 02	08/02
J 03	07/03
J 04	14/03
J 05	21/03
J 06	28/03
J 07	04/04
Coupe ou MR	11/04
MR	25/04
J 08	02/05
Coupe ou MR	09/05
J 09	16/05
J 10	23/05

U18 DEPARTEMENTAL 2

EU FC, ENT. J3S SERQUEUX SOMMERY, AS MONTIVILLIERS, GRAND QUEVILLY FC.

Calendrier des rencontres

J 01	07/03
J 02	14/03
J 03	21/03
MR	28/03
J 04	04/04
Coupe ou MR	11/04
J 05.....	02/05
Coupe ou MR	09/05
J 06	16/05



CRITERIUM SENIOR FEMININ

Sous réserve des procédures en cours, la Commission procède à l'homologation des classements ci-dessous :

Poule A

1)	US LUNERAY.....	26 Points
2)	LE TREPORT	23 Points
3)	USF FECAMP	20 Points
4)	EU FC	19 Points
5)	CANY FC	17 Points
6)	FC NEUFCHATEL EN BRAY 1	11 Points
7)	ENT.VIENNE SAANE ETOUTEV.YVE	10Points
8)	ES GERPONVILLE VALMONT	6 Points

Poule B

1)	FC SOMMERY	28 Points
2)	FC LE TRAIT DUCLAIR	26 Points
3)	CAUDEBEC SAINT PIERRE	23 Points
4)	FC LOUVETOT	18 Points
5)	AS GOURNAY EN BRAY	18 Points
6)	YERVILLE FC	16 Points
7)	US DE LA PRESQU'ILE	15 Points
8)	A LE HOULME BONDEVILLE	13 Points
9)	FC NEUFCHATEL EN BRAY 2	11 Points

Poule C

1)	JS SAINT LEONARD 76	24 Points
2)	FC GRUCHET	23 Points
3)	US EPOUVILLE	20 Points
4)	SOLIDARITE GOURNAY	19 Points
5)	AS PETIVILLE	14 Points
6)	LE HAVRE FC 2012	11 Points
7)	ENT.CAP CAUX ATHLETICAUX	11 Points
8)	US LES LOGES	6 Points

- Considérant les contraintes du calendrier fixant au 02 février 2020 la première journée de la deuxième phase pour les poules D1 & D2A et au 09 février 2020 pour la poule D2B,
- considérant les positions au classement définitivement acquises pour la constitution des poules D1, D2A et D2B que ne sauraient remettre en cause les rencontres non disputées,
- considérant le courriel du FC DIEPPE du 10 janvier 2020 demandant à intégrer la deuxième phase de ce critérium,

La Commission :

- décide de considérer définitivement en son état actuel, le classement arrêté au 12 janvier 2020,
- annule les rencontres GERPONVILLE VALMONT / ENT VIENNE ET SAANE (poule A) et YERVILLE / CAUDEBEC SAINT PIERRE (poule B),



- retient les 3 équipes de tête de la poule A, de la poule B et de la poule C pour constituer la poule D1 à 9 équipes,
- répartit les autres équipes et la nouvelle équipe en deux poules D2A et D2B respectivement à 9 équipes et 8 équipes par zone géographique.

COMPOSITION DES GROUPES DE LA DEUXIEME PHASE :

Seniors F - Départemental 1 :(9 équipes + 1 exempt)

US LUNERAY, AS LE TREPORT, USF FECAMP, FC SOMMERY, FC LE TRAIT DUCLAIR, CAUDEBEC SAINT PIERRE, JS SAINT LEONARD 76, FC GRUCHET, US EPOUVILLE.

Calendrier des rencontres

J 01	02/02
J 02	09/02
J 03	08/03
Coupe ou MR	15/03
J 04	22/03
J 05	29/03
J 06	05/04
Coupe ou MR	12/04
J 07	03/05
Coupe ou MR	10/05
J 08	17/05
J 09	24/05

Seniors F - Départemental 2 Poule A :(9 équipes + 1 exempt)

EU FC, US DE LA PRESQU'ILE, FC NEUFCHATEL EN BRAY 1, FC CANY, YERVILLE FC, ENT. VIENNE ET SAANE ETOUTTEVILLE YVE, A LE HOULME BONDEVILLE FC, AS GOURNAY EN BRAY, FC DIEPPE (nouvelle équipe).

Calendrier des rencontres

J 01	02/02
J 02	09/02
J 03	08/03
Coupe ou MR	15/03
J 04	22/03
J 05	29/03
J 06	05/04
Coupe ou MR	12/04
J 07	03/05
Coupe ou MR	10/05
J 08	17/05
J 09	24/05



Seniors F - Départemental 2 Poule B : (8 équipes)

FC NEUFCHATEL EN BRAY 2, SOLIDARITE GOURNAY, AS PETIVILLE, LE HAVRE FC 2012, ENT. CAP DE CAUX ATHLETICAUX, US LES LOGES, FC LOUVETOT, ES GERPONVILLE VALMONT.

Calendrier des rencontres

J 01	09/02
J 02	08/03
Coupe ou MR	15/03
J 03	22/03
J 04	29/03
J 05.....	05/04
Coupe ou MR	12/04
J 06	03/05
Coupe ou MR	10/05
J 07	17/05

§§§§

FESTI FOOT PITCH U13 F

HOMOLOGATION du TOUR PRELIMINAIRE du 07 DECEMBRE 2019

Plateau du Secteur du HAVRE (2)

ES DU MONT GAILLARD, CSS MUNICIPAUX LE HAVRE, SC FRILEUSE

Club qualifié : ES DU MONT GAILLARD

Après récupération de la feuille de match, les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

BILAN DES ACTIONS

PLATEAUX DE NOEL

Pour les secteurs de ROUEN et de DIEPPE, celui-ci s'est déroulé le samedi 14 décembre 2019 sur 6 sites : 5 pour les U11F et 1 pour les U9 F représentant 150 joueuses.

Pour les U11F, 19 équipes réparties comme suit :

- 4 clubs à MAROMME,
- 3 clubs à SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE,
- 5 clubs à BOOS,
- 4 clubs à SAINT ETIENNE DU ROUVRAY,
- 3 clubs à ROUEN Sapins.

Pour les U9 F : 4 clubs à ELBEUF SUR SEINE.



Pour le secteur du HAVRE, celui-ci s'est déroulé le samedi 11 janvier 2020 au gymnase Varlin du HAVRE. 8 équipes représentant 45 joueuses réparties comme suit :

- 2 équipes du HAVRE,
- 2 équipes d'OCTEVILLE,
- 2 équipes d'EPOUVILLE,
- 1 équipe de GONFREVILLE L'ORCHER,
- 1 équipe de FAUVILLE.

La Commission remercie les municipalités pour le prêt de leurs gymnases ainsi que les éducateurs, parents et membres du District pour leur présence sur ces plateaux.

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

Celui-ci concernait la finale du D.F.S.M. et s'est déroulé le mercredi 18 décembre 2019 sur 2 sites pour les secteurs de ROUEN et de DIEPPE :

- Pour les U14 F : 27 joueuses représentant 9 clubs au stade F. Salomon de ROUEN Sapins.
- Pour les U15 F : 35 joueuses représentant 21 clubs au stade de l'ASRUC à MONT SAINT AIGNAN.

Pour le secteur du HAVRE, celui-ci a été reporté au mercredi 22 janvier 2020.

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT

Au gymnase Giraudoux de ROUEN Sapins, le mercredi 18 décembre 2019 pour les catégories U12 F & U13 F auquel 23 joueuses représentant 12 clubs ont participé.

La Présidente de la Commission,

Françoise PORTELLO

Le Secrétaire de la Commission,

Philippe GRISEL